



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Bamidbar 5783



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

PARACHA

Torah, chapitre 3, verset 39

Dans ce *Passouk*, la Torah nous dit : "Le nombre total des **Lévi'im** qui ont été comptés par Moché et Aharon selon la parole d'Hachem, selon leur famille, âgés d'un mois et plus, a été de 22 000."

Le début de la *Paracha* passe en revue chaque tribu en donnant le nombre d'hommes qu'elle comportait (et **la tribu de Lévi était la moins nombreuse de toutes**). Ensuite, la Torah donne le total de toutes les tribus : **603 550**.

? Pourquoi la tribu de Lévi était-elle la moins nombreuse, alors que ses hommes étaient **comptés dès l'âge d'un mois** (et que les hommes des autres tribus, qui étaient pourtant comptés dès l'âge de 20 ans, étaient beaucoup plus nombreux ; par exemple, dans la tribu de Yéhouda, ils étaient 74 600) ? Pourquoi n'a-t-elle pas été incluse dans le nombre total des *Bné Israël* (603 550) ? Pourquoi a-t-elle été **comptée complètement à part** ? Plusieurs réponses sont données.

Le *Ramban* dit que les tribus autres que celle de Lévi se sont multipliées d'une manière **miraculeuse**, comme l'indique le *Passouk* de *Parachat Chémot* : "Plus les Égyptiens les oppressaient, plus ils se **multipliaient et fructifiaient**." Cette *Brakha* leur a été donnée en compensation de l'oppression qu'ils subissaient. La tribu de Lévi, par contre, n'a pas été asservie en Égypte. Elle n'a pas subi les durs labeurs. Et elle s'est donc multipliée selon les lois de la nature (chaque femme accouchait d'un enfant à la fois, et non pas de six enfants à la fois comme dans les autres tribus).

Le *Mélo Ha'omer* explique que le fait qu'une **famille de 70 personnes se soit tellement multipliée en 210 ans en Égypte est un miracle**. C'est ce que la Torah

Suite en page 2



PARACHA SUITE

voulait faire ressortir en comptant les tribus. La tribu de Lévi, par contre, n'avait pas besoin d'être incluse dans ce nombre impressionnant, car elle s'est développée **de manière naturelle** (22 000 personnes depuis l'âge d'un mois, c'est un nombre normal).

Le *Kéli Yakar* donne une autre explication :

Lorsqu'il y a eu le décret en Égypte de jeter tous les garçons dans le Nil, 'Amram a décidé de se séparer de sa femme en disant "Nous mettons au monde des enfants qui vont être tués ! À quoi ça sert ? !" Il a divorcé de sa femme, et toute sa tribu a suivi son exemple.

Mais sa fille Myriam lui a dit : "Ton décret est plus dur que celui de Pharaon. Pharaon n'a condamné que les garçons ; et toi, **tu condamnes les garçons et les filles**."

'Amram a accepté l'argument de sa fille, et il s'est **remarié avec sa femme Yokhéved**. Suite à ce mariage, **Moché Rabbénou est né**.

Les *Midrachim* disent qu'après cela, tous les hommes de la tribu de Lévi se sont aussi remariés avec leur femme. Ils sont donc restés un certain temps (peut-être long) séparés de leur femme. Et ils ont donc eu moins d'enfants que les hommes des autres tribus (qui, eux, ne se sont pas séparés de leur femme pendant tout ce temps).

Choul'han 'Aroukh, chapitre 494, Halakha 1

HALAKHA

Le 50^e jour du compte du 'Omer, c'est la fête de *Chavou'ot*. Nous faisons la même *Téfila* que le *Yom Tov* de *Pessa'h*, sauf que nous disons "Tu nous as donné ce jour de la fête de *Chavou'ot*, qui est le moment du **don de notre Torah**." Le lendemain, à *Cha'harit*, on dira le **Hallel complet**.

Sur "Le 50^e jour du compte du 'Omer, c'est la fête de *Chavou'ot*", le *Michna Beroura* précise : "C'est pourquoi il faudra repousser la prière de 'Arvit du soir de *Chavou'ot* jusqu'à la **sortie des étoiles**, pour que les **49 jours du 'Omer soient entièrement terminés**, et que l'on bascule vraiment dans le 50^e jour."

Le *Péri Mégadim* explique qu'il faut aussi **attendre que la nuit soit vraiment tombée pour dire le Kiddouch**.

? Comment comprendre cette phrase ? Puisque de toute façon, on a fait la *Téfila* de 'Arvit à la nuit, il est sûr que le *Kiddouch* sera fait à la nuit !

Le *Choul'han 'Aroukh Harav* répond que même si quelqu'un voudrait faire *Kiddouch* avant la *Téfila* (par exemple, pour que les enfants n'aient pas trop à attendre, il décide de faire le *Kiddouch* et le repas avant la *Téfila*), il devra attendre la nuit pour faire *Kiddouch*.

? Si une femme ne compte pas le 'Omer et vit seule chez elle, a-t-elle le droit de prier avant la nuit et de faire *Kiddouch* avant la nuit ?

Non. Elle aussi doit attendre la nuit pour cela. Car dans la Torah, **il n'y a pas de date pour la fête de *Chavou'ot***.

La Torah dit seulement que la fête de *Chavou'ot* vient **après sept semaines complètes depuis *Pessa'h***. C'est pourquoi même les femmes doivent attendre, comme les hommes. Car avant la nuit, ce n'est pas encore *Chavou'ot*.

? Une femme pourra-t-elle allumer les bougies de *Chavou'ot* alors qu'il fait encore jour ?

Oui. Rav Chlomo Zalman Auerbach dit que c'est absolument permis. Les femmes ne sont pas obligées d'attendre la nuit pour allumer, car **l'obligation d'attendre la fin des 49 jours ne concerne que la *Téfila* de 'Arvit et le Kiddouch**.

? Peut-on, avant le coucher du soleil, tant qu'il fait encore jour, arrêter de faire des travaux interdits pendant *Yom Tov* et ajouter ainsi un supplément au *Yom Tov* ?

Oui. Rav Nissim Karélits a expliqué que cela ne contredit pas les sept semaines complètes. Car on est encore le 49^e jour ; on ne considère pas être arrivé au 50^e. Et on s'interdit simplement de continuer à travailler au titre de *Tosséfet Yom Tov* (supplément de *Yom Tov*).





MICHNA

Dans cette *Michna*, Hillel dit : “Fais partie des élèves de Aharon. **Aime le Chalom et poursuis le Chalom.** Aime les créatures et **rapproche-les de la Torah.**”

Rav 'Haïm de Volozhine explique que les mots “Aime le Chalom et poursuis le Chalom” sont tirés du célèbre *Téhillim* 34 qui dit “*Bakech Chalom Vérodféhou*” (recherche le Chalom et poursuis-le).

? Quelle nuance y a-t-il entre “chercher le Chalom” et “Poursuivre le Chalom”?

Rav 'Haïm explique que lorsque deux personnes se disputent et qu'une troisième intervient pour faire le Chalom entre elles, la méthode consiste à aller voir chacune des deux et à lui parler en allant dans son sens. A lui dire : “**Même si tu as raison** et que c'est l'autre qui a tort, **sois de ceux qui poursuivent le Chalom.**” Car si on adopte la méthode contraire (en lui disant : “Tu sais, je crois que tu as fauté envers ton ami et il faut absolument que tu ailles l'apaiser et lui demander pardon”), la personne ne voudra pas écouter. Et il est même probable que ça augmente la dispute (car alors elle se disputera peut-être aussi avec celle qui essaye d'apaiser la première dispute).

En effet, dans la vie, chacun pense que ce qu'il a fait est

juste. Il a l'impression que c'est l'autre qui a été injuste avec lui, que c'est l'autre qui a tort, et que c'est à l'autre de venir lui demander pardon. La bonne méthode est donc de dire : “Même si tu as raison, et probablement que tu as raison, fais le premier pas, pour que tu aies **l'immense mérite de rétablir le Chalom.**” Car cela aide à **prendre conscience de l'importance du Chalom** et à vouloir, par conséquent, le rétablir.

Et ensuite, on dit à la personne qu'on cherche à apaiser : “Et même si tu penses que c'est l'autre qui a fauté envers toi, poursuis le Chalom. N'attends pas que ce soit l'autre qui vienne vers toi.”

Sur “Aime les créatures et rapproche-les de la Torah”, Rav 'Haïm explique que même si lorsqu'une personne se rapproche de la Torah, cela entraîne parfois des disputes (exemple : si, dans le couple, la femme n'apprécie pas que son mari se mette à étudier davantage la Torah, car elle pense que s'il travaille moins et qu'il étudie plus, il va y avoir un manque ; à ce propos, la *Guémara Baba Métsia* dit, à la page 59, dit : “Lorsque le récipient qui contient la farine est vide, c'est là que commencent les disputes.”),

Voir suite en page 6

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce passage, le roi Chlomo déclare : “Celui qui va “naïvement” sera sauvé. Et celui qui emprunte des chemins tortueux tombera dans l'un d'eux.”

Le *Metsoudat David* explique que celui qui avance dans la vie simplement, sans faire trop de calculs, échappera à de nombreux dangers qui l'entourent. Par contre, celui qui passe son temps à faire des calculs et qui emprunte des chemins tortueux tombera sans pouvoir se relever lorsqu'un malheur viendra.

Le *Ralbag* explique que celui qui, effectivement, **avance dans la vie avec droiture**, simplement, sans “se prendre la tête”, sera sauvé de beaucoup de mal et de malheurs qui risquaient de lui arriver. Bien que les chemins qui mènent au mal soient nombreux alors que celui qui mène au bien est unique, sa “naïveté” lui fera inconsciemment emprunter le chemin le plus sûr. Par contre, celui qui est compliqué dans chacune de ses décisions, lorsqu'il y aura deux chemins, l'un bon et l'autre mauvais, sa réflexion tortueuse l'amènera à **choisir précisément le mauvais chemin.** Et il y trébuchera. Car, par sa faute, il a abandonné le bon chemin.

Le *Malbim* explique que, dans la vie, il y a toujours deux

chemins : un à droite et l'autre à gauche. Par exemple, concernant les *Middot* (traits de caractère), il y a :

- d'un côté, la modestie, la générosité, la force etc... ;
- et de l'autre, l'orgueil, l'avarice, la faiblesse etc...

Et, dans chaque situation, il faut **choisir le chemin avec sagesse.** Par exemple, face à des *Tsadikim*, il faut choisir le **chemin de l'humilité.** Par contre, face à des *Récha'im*, il faut **agir avec orgueil.** Et ainsi dans toutes les situations : il faut à chaque fois choisir le bon chemin, spontanément, sans trop calculer.

Car celui qui fait d'innombrables calculs, hésite à s'engager dans le bon chemin et tord sa réflexion par des raisonnements compliqués arrivera au contraire (à être, par exemple, humble face à des *Récha'im* et orgueilleux face à des *Tsadikim* ; généreux pour faire une *Avéra* et avare pour faire une *Mitsva* etc...). Ses nombreux calculs l'amèneront toujours à choisir le mauvais chemin. Par contre, celui qui va “naïvement”, spontanément, vers le bon chemin qui se présente à lui sera toujours gagnant.



YÉHOCHOU'A PROPHÈTES

Le chapitre 15 raconte en détail le **partage de la terre d'Israël** qui a été fait par Yéhochoou'a. Chaque région et ses contours sont décrits avec minutie.

Au milieu du chapitre, on raconte que lorsque la région de 'Hébron (qui était habitée par trois géants - A'himan, Chéchaï et Talmaï - dont le père s'appelait Arba' ; c'est pourquoi cette région s'appelait Kiryat Arba') a été **attribuée à Calev par Yéhochoou'a sur la parole d'Hachem**, Calev a continué sa progression vers une ville qui s'appelle maintenant Dévir, mais qui, à cette époque, s'appelait Kiryat Séfer.

Nos 'Hakhamim expliquent que ce nom (Kiryat Séfer) est lié au fait que, dans cette ville, **300 Halakhot** (lois juives) qui avaient été **oubliées suite au décès de Moché Rabbénou ont été retrouvées** grâce à 'Otniel Ben Kénaz, par la force de son *Pilpoul* (raisonnement).

'Otniel Ben Kénaz était le demi-frère de Calev. Ils avaient la **même mère, mais deux pères différents** (puisque le père de Calev était Yéfouné, et le père de 'Otniel était Kénaz).

En arrivant devant **Kiryat Séfer, qui était une ville fortifiée**, Calev a déclaré qu'il donnerait sa fille 'Arssa comme épouse à celui qui réussira à frapper cette ville et à la conquérir.

Finalement, il l'a donnée à son demi-frère 'Otniel qui, à part le fait d'être un très grand *Talmid 'Hakham*, était aussi un **très grand guerrier**. 'Otniel a donc épousé sa nièce.

Le texte nous raconte que celle-ci, en arrivant dans la maison de son mari, a poussé ce dernier à demander à son père de leur **donner un champ supplémentaire**, car la région de Kiryat Séfer est sèche ; elle ne comporte pas de source d'eau.

Les commentateurs expliquent différemment. D'après le *Métsoudat David*, elle a demandé à son mari ('Otniel) la permission de demander elle-même à son père (Calev)

un champ supplémentaire. Et d'après le *Radak*, elle a demandé à son mari qu'il aille lui-même demander à son père un champ supplémentaire. Mais, selon les deux versions, **le mari a refusé**.

Il semble qu'au moment où elle a eu cette discussion avec son mari, elle se trouvait sur un âne, et elle a fait exprès d'en tomber devant son père qui, effrayé, lui a demandé : "Mais que te manque-t-il, au point d'être tombée de l'âne ?" Et elle a profité de ce moment pour lui demander un supplément de terre, qui comporte une source d'eau.

Le texte dit que **Calev lui a accordé un champ sur lequel il y avait une source d'eau**, et en dessous duquel il y avait aussi une autre source d'eau.

Le chapitre continue à **décrire toutes les régions de la terre d'Israël**, qui ont été conquises et partagées entre les tribus.

Le dernier *Passouk* nous dit que tout a été conquis sauf une région de Yérouchalaïm, dans laquelle habitait un homme qui s'appelait le Yéboussi. C'était un arrière petit-fils d'Avimélèkh, fidèle à l'alliance qui avait été contractée entre Avimélèkh et Avraham *Avinou* (Avimélèkh avait fait promettre à Avraham *Avinou* que, pendant sept générations, il n'y aura pas de conflit entre lui et ses descendants). Les Juifs n'ont donc pas conquis cette région. Elle n'a été **conquise que plus tard, par le roi David**, lorsque le septième descendant de Avimélèkh était mort.

Le texte dit que cette région n'a pas été conquise jusqu'à aujourd'hui. L'expression "jusqu'à aujourd'hui" signifie ici "pendant la vie de Yéhochoou'a", car c'est Yéhochoou'a qui a lui-même écrit son livre. Par conséquent, lorsqu'il dit "jusqu'à aujourd'hui", il parle de son époque à lui (et pas de notre époque à nous ; car, entre temps, cette région a été conquise par le roi David).

CHMIRAT HALACHONE en histoire



Les *Téhilim* nous enseignent : "Quel est l'homme qui désire la vie ? Qui aime de longs jours pour goûter au bonheur ? **Préserve ta langue du mal**, et tes lèvres des discours perfides." (Psaume 34, 13-14)

LE CAS DE LA SEMAINE

A l'école, Léa demande à Rivka quelle note a eu Esther. Rivka lui répond avec un sourire en coin, en laissant échapper un petit rire "eh... d'après toi ?"

QUESTION

Rivka peut-elle répondre de cette façon à la question de Léa ?



Réponse

Rivka n'a pas le droit de répondre avec cette allusion moqueuse à la question de Léa, car elle laisse clairement entendre qu'Esther n'est pas une bonne élève. Le mode de transmission du *Lachone Hara'* - oral, écrit, par allusion - ne retire rien de la gravité de la faute.



HISTOIRE

Rav Efraïm Charabani raconte : "L'un des membres éminents de notre communauté a eu, un jour, une **maladie grave au cerveau**. Nous voulions le meilleur chirurgien, pour que l'opération ait toutes les chances de réussir, pour lui **sauver la vie**. Après recherches et enquêtes, nous avons choisi de nous adresser au professeur Chouchan, un grand spécialiste dans ce domaine. Une fois la date d'opération décidée, j'ai demandé au professeur : "Est-ce que ça ne vous dérange pas qu'avant que nous fassions l'opération, je montre le dossier du malade au rav Firer, pour **prendre conseil avec lui sur l'opération** que vous vous apprêtez à faire ?".

J'ai posé cette question car certains médecins ne voient pas d'un bon œil que l'on interroge un autre médecin, a fortiori le rav Firer qui n'est pas lui-même médecin. Malgré tout, le professeur Chouchan a bien réagi. Il a dit : "Avec plaisir. Ça ne me dérange pas. J'ai effectivement entendu parler du Rav Firer sans l'avoir jamais abordé, et je sais qu'il est de bon conseil. Par contre, j'ai appris qu'il est en ce moment en **voyage dans une tournée mondiale**, et je ne sais pas si vous réussirez à le contacter."

Rav Charabani a dit : "Effectivement, nous avons tenté de joindre Rav Firer, mais nous n'avons pas réussi, car il était par monts et par vaux en dehors d'Israël. La semaine suivante, l'opération a eu lieu. Nous sommes arrivés à l'hôpital et je me suis adressé au professeur Chouchan en lui disant : "Nous n'avons malheureusement pas réussi à joindre Rav Firer. C'est pourquoi nous vous faisons confiance. Faites comme vous avez prévu, et **Hachem aidera**. Que ce soit la bonne manière d'opérer, et que la **vie de notre cher élève puisse être sauvée** !"

Étonnamment, le professeur a fait un grand sourire et m'a demandé si je voulais entendre quelque chose d'incroyable. J'ai bien sûr accepté. Et il a commencé à me raconter : "Au courant de la semaine, j'ai dû moi aussi voyager en dehors d'Israël pour une tournée de quelques jours. Dans l'une de mes étapes, je me suis assis dans l'avion, et j'ai réalisé que **mon voisin de siège n'était ni plus ni moins que Rav Firer** en personne ! !

Une fois installé, j'ai ouvert mon ordinateur. Et, parmi les dizaines de dossiers et de patients que j'ai en Israël et dans le monde, il s'est ouvert directement sur votre élève ! Comme si j'avais oublié de fermer l'ordinateur ! J'étais bouleversé ! Je me suis dit : "Il y a **quelque chose qui vient**

du ciel !"

Je me suis tourné vers mon voisin, Rav Firer, et je lui ai demandé : "Vous êtes bien Rav Firer ?" Il m'a répondu : "Effectivement." Je lui ai demandé s'il voulait bien jeter un œil sur ce dossier, sur mon diagnostic et sur la manière dont je pense opérer. Il a lu attentivement tout le dossier, et m'a dit : "J'approuve. La manière dont vous voulez procéder me semble effectivement la meilleure. Et **je vous souhaite de réussir**." J'ai donc voulu vous réjouir en vous disant que celui que vous vouliez rencontrer, c'est moi-même qui l'ai rencontré. Et que vous avez son accord sur la manière dont je veux procéder !"

Le Rav Charabani s'exclame : "Lorsque le professeur Chouchan m'a raconté ça, j'ai eu la chair de poule dans tout mon corps ! J'ai levé les yeux au ciel, et j'ai dit : "Maître du monde, béni soit Ton Nom ! Ce qu'il se passe est incroyable ! Tu as, sur Terre, 8 milliards d'habitants. Parmi eux, il y a un seul Rav Firer et un seul professeur Chouchan. Et Tu as décidé qu'ils se rencontrent tous les deux ! Comment ? En prenant le même avion ! Et sur les 250 passagers qu'il contenait, Tu as fait en sorte que ces deux hommes se trouvent assis l'un à côté de l'autre ! Et que lorsque le professeur Chouchan a ouvert son ordinateur, il soit tombé justement sur le dossier de mon élève, alors qu'il en avait des dizaines d'autres ! C'est bouleversant ! Incompréhensible ! **Sans une surveillance divine extrêmement précise, une telle chose ne peut arriver** !"

Rav Charabani conclut en disant : "Mes chers amis, notre monde est un livre merveilleux qui raconte la surveillance d'Hachem. Il suffit d'ouvrir les yeux et de voir qu'il y a un **Maître qui dirige ce monde**, qui surveille les actions des hommes, et qui fait tout avec une grande sagesse et une grande précision, pour amener chaque homme à sa place. Chaque heure, chaque minute, chaque seconde, Il surveille précisément chaque créature ! Il n'abandonne jamais personne ! Et si, parfois, un homme se sent abandonné, seul, en chute libre, c'est parce qu'il ne comprend pas suffisamment qu'à chaque instant, **Hachem s'occupe de lui, et fait tout le mieux pour lui** !

Malheureusement, nous ne le comprenons pas tout le temps. Mais si nous le méritons, nous pouvons voir qu'à chaque instant, tout est merveilleusement bien dirigé, seulement et uniquement pour notre bien !"





Question

Léa est âgée de 32 ans et n'est pas mariée. Aujourd'hui, elle assiste au mariage de l'une de ses meilleures amies.

Ayant entendu que le fait de **tenir les bijoux de la mariée pendant la cérémonie du mariage** a pour vertu d'aider à trouver l'âme sœur, elle demande à la mariée de bien vouloir lui prêter un de ses bijoux. Cette dernière accepte avec plaisir et lui donne son bracelet.

La cérémonie se passe à merveille, et quand à la fin, les mariés sortent sous les chants et les danses, Léa, qui tient le bracelet dans sa main, se sent soudainement projetée violemment par le mouvement de foule ce qui fait tomber le bracelet de ses mains et qui est instantanément écrasé par la foule. Évidemment, Léa n'a aucune idée de la

personne qui l'a cassée.

Une fois les festivités terminées, Léa informe la mariée du malencontreux événement et lui explique qu'elle n'y est évidemment pour rien, et que c'était inévitable : elle veut donc **se dégager de toute responsabilité**.

La mariée lui répond que bien qu'elle comprenne qu'elle y soit pour rien, la loi est qu'un **emprunteur est responsable même en cas de force majeure**.

Léa rétorque alors qu'elle n'a sûrement pas le statut d'un réel emprunteur car elle n'a pas pris le bracelet afin de l'utiliser, mais seulement afin de l'avoir dans ses mains pour les bienfaits que cela pourrait lui procurer.

GUÉMARA



Léa est-elle responsable du dommage causé au bracelet ?



● Baba Métsia 93a, Michna

● Baba Métsia 96b "Chaalal Lirot Ba Mahou" jusqu'à "Léka"

● Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat chap.346 alinéa 10

RÉPONSE

La *Guémara* s'interroge sur une question ressemblant à celle-ci, au sujet de quelqu'un qui a emprunté la bête d'un ami afin de paraître riche et d'avoir ainsi **plus facilement les moyens d'emprunter de l'argent**. La *Guémara* émet une hypothèse selon laquelle il n'aura pas le statut d'emprunteur car, puisqu'il n'a pas pris la vache pour l'utiliser en tant que tel mais seulement pour sa présence, il n'aura peut-être pas le statut d'emprunteur.

La *Guémara* ne tranche pas la question, c'est pourquoi le *Choul'han 'Aroukh* dit que dans le doute, on ne pourra pas l'obliger à payer. Il semblerait qu'on puisse faire ressembler notre cas à celui de Léa qui n'a pas emprunté le bracelet pour le mettre, mais seulement pour l'avoir afin de profiter de ses vertus. Dans le doute, Léa ne sera donc pas obligée de rembourser le bracelet.

MICHNA SUITE

Suite de la Page 3

il ne faut quand même **pas se retenir de rapprocher les gens de la Torah**. Car c'est cela le véritable amour. Aimer vraiment les gens, ce n'est pas se dire : "Je ne me mêle pas. Je ne veux pas briser leur harmonie. Je les laisse loin de la Torah."

Lorsqu'on rapproche des gens de la Torah, il ne faut pas s'inquiéter des disputes que cela pourrait peut-être

entraîner, car un *Passouk* dit que **lorsqu'Hachem aime la démarche d'un homme, même ses ennemis font la paix avec lui** (le *Midrach* explique d'ailleurs que l'ennemi dont on parle ici, c'est sa propre femme). Par conséquent, après peut-être une période de tension au début (lorsque l'homme veut étudier davantage la Torah mais que sa femme ne veut pas), **le Chalom reviendra. Et il sera même beaucoup plus fort qu'avant**.

Responsable de la publication : David Choukroun

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscriptio : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 77

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com